

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 53.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	15

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
d'insertions non payées et même payées  
sans restitution en cas de retard ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communi-  
cés doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Janvier 1877.

## RUPTURE DE LA CONFÉRENCE.

Les dépêches de Constantinople nous ap-  
portent les graves nouvelles suivantes à la  
date du 18 janvier, 7 heures 50 du soir :

Le grand conseil général composé de 200  
dignitaires de l'empire s'est réuni aujour-  
d'hui. La réunion a duré trois heures.

Au début de la séance, il a été donné lec-  
ture de l'exposé des faits survenus depuis le  
commencement de l'insurrection, ainsi que  
des propositions des plénipotentiaires euro-  
péens.

Ensuite Midhat-Pacha dans un long dis-  
cours a développé les contre-propositions  
ottomanes et les quelques concessions non  
contraires à la constitution qui ont été faites  
dans un esprit de conciliation.

Enfin, dans sa péroraison, le grand-vizir  
a démontré la gravité de la situation. Il a  
parlé du départ des ambassadeurs et des  
délégués des puissances, de la guerre et de  
ses horreurs, de l'aggravation de la situa-  
tion à l'intérieur, de l'impossibilité de trou-  
ver de l'argent, et il a déclaré que les Otto-  
mans ne devaient compter sur aucune al-  
liance.

Plusieurs discours ont été ensuite pronon-  
cés, notamment par les chefs des commu-  
nautés grecque et arménienne, rejetant tou-  
tes les propositions des puissances.

Midhat-Pacha a fait de nouveau ressortir  
la gravité de la situation et la détresse qui  
résulterait d'une guerre. Après ces paroles,  
l'assemblée a, à l'unanimité, repoussé les  
propositions des puissances, criant : « Plu-  
tôt la mort que le déshonneur ! »

Constantinople, 18 janv., soir.  
Le grand conseil réuni aujourd'hui com-  
prenait une soixantaine de membres chré-  
tiens. Après le rejet unanime des proposi-

tions des puissances, Midhat-Pacha ayant  
demandé s'il pouvait néanmoins entrer en  
négociations avec les puissances au sujet des  
points repoussés, le grand conseil a répondu  
d'une manière négative, déclarant que son  
avis était que la discussion ne devait conti-  
nuer à la conférence que sur les contre-pro-  
positions turques.

Le navire de guerre français *Château-Re-  
nard* arrivera demain pour conduire l'am-  
bassadeur de France à Brindisi, en cas  
d'une rupture définitive. (Agence Havas.)

Nous trouvons les dépêches suivantes  
dans la *Correspondance universelle* :

Péra, 18 janvier.

Le résultat négatif de la conférence n'a  
surpris personne.

208 dignitaires, parmi lesquels 31 chré-  
tiens, ont assisté au grand conseil.

Le discours de Midhat-Pacha n'a unique-  
ment porté que sur les dangers que la per-  
sonne sacrée du sultan et l'empire lui-même  
courraient, si on adoptait les propositions  
des puissances.

Le fanatisme des dignitaires est exalté à  
un si haut degré, que c'est par le cri de  
guerre qu'ils ont répondu à l'allocution de  
Midhat-Pacha :

Ils ont même refusé d'autoriser Midhat-  
Pacha à continuer les conférences avec les  
puissances sur d'autres bases que la dis-  
cussion des contre-propositions turques.

Ils ont ensuite voté une adresse de  
félicitations au sultan qui se termine par  
cette déclaration significative :

« Nous sommes prêts jusqu'au dernier de  
notre race à nous laisser exterminer, plutôt  
que de voir porter atteinte à l'indépendance  
du Saint-Empire. »

Constantinople, 19 janvier.

Le comte de Chaudordy a rendu à ses  
collègues leurs visites d'adieu. Il s'embar-  
quera sur le *Château-Renard* pour se rendre  
au Pirée.

On affirme dans nos sphères diploma-  
tiques que l'Allemagne et l'Autriche au-

raient promis à la Russie leur neutralité  
absolue en cas de guerre entre la Turquie et  
la Russie.

## Chronique générale.

A propos du choix d'une fête nationale  
que l'on voudrait établir en France, le *Con-  
stitutionnel*, en dépit de ses préférences de  
parti, tient ce langage patriotique :

« Il s'agit, nous dit-on, de fixer sur un  
souvenir historique une fête nationale. La  
France est un grand et glorieux pays de-  
puis, à cette heure, près de quinze cents  
ans. Pourquoi ne pas chercher cette date  
favorisée et illustre dans les siècles heu-  
reux, où nous n'étions pas tristement divi-  
sés en légitimistes, en orléanistes, en répu-  
blicains, en bonapartistes, dans les époques  
béniées où nous étions tous Français, rien  
que Français, formant un même cœur, ayant  
une même foi ? »

Alors la fête pourrait devenir sainte  
pour n'importe qui d'entre nous. Elle ne  
porterait pas de cocarde ; elle n'insulterait  
ni ne provoquerait personne ; elle ne serait  
un défi ni un outrage aux croyances poli-  
tiques ou religieuses de personne. Mais,  
hélas ! nous sommes si ignorants et si con-  
templeurs de notre propre histoire, que  
l'anniversaire le plus digne de nos hom-  
mages nous trouverait peut-être indifférents  
ou railleurs.....

Voilà évidemment où est le danger de  
chercher un motif de fête nationale dans le  
passé, d'autant plus qu'il est surtout royal  
et catholique. Qui oserait mettre en avant  
pour ce concours les noms de Philippe-Au-  
guste, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de  
Henri IV, de Louis XIV ? D'autre part, à li-  
miter son choix dans l'enceinte du dernier  
siècle, on court le péril certain de froisser  
les trois quarts des Français dans leurs sen-  
timents intimes.

Mieux vaut rester dans l'état où nous  
sommes et ne pas risquer, en cet ordre de

satisfactions sentimentales, une aventure ex-  
posée au ridicule. Il n'en est pas moins lu-  
gubrement singulier que nous soyons le  
seul peuple de l'Europe, et aussi de l'Amé-  
rique, dénué d'une fête nationale et d'un  
chant national. Cela témoigne de nos di-  
visions fratricides actuelles et de l'impie  
mésétime dans laquelle nous tenons notre  
passé, œuvre de quarante générations,  
dont nous sommes les fils indignes et in-  
grats. »

Voici la teneur presque textuelle de la ré-  
ponse faite par M. Thiers à cet ambassa-  
deur qui, de Londres, lui demandait une en-  
trevue, réponse qui défraie aujourd'hui les  
conversations des diplomates et des hommes  
politiques :

« L'échec même de la conférence peut  
amener cette bonne conséquence que, en  
rendant la Sublime-Porte responsable de  
l'avenir, elle la contraindra, par la force  
même des choses, à réaliser toutes les  
promesses qu'elle a faites au sujet des ré-  
formes exigées par la situation actuelle de  
ses sujets chrétiens. »

Quant à la France, elle a besoin de  
paix pour s'habituer au calme et au tra-  
vail. Le temps présent ne comporte ni les  
grandes fautes ni les grandes actions. Les  
grandes fautes, il faudrait vouloir sciem-  
ment les commettre ; les grandes actions,  
il serait imprudent d'y songer.

La République peut donc vivre tran-  
quille, car on n'exige d'elle peu de chose :  
qu'elle ne fasse pas de mal, et qu'elle  
n'empêche pas le bien. »

Relativement à l'amnistie, c'est toujours  
la question des contumax qui cause une  
certaine difficulté dans les conseils du gou-  
vernement. Quant aux mesures de clémence  
vis-à-vis des condamnés, on a lieu de croire  
qu'elles seront prises dans la plus large me-  
sure.

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### LE PAYSAN DE CARIGLIANO.

(Suite et fin.)

Pietro jeta autour de lui un regard éperdu.  
Cette demeure qu'il avait reçue de son père, où  
il avait grandi, où sa mère était morte, où il avait  
conduit sa jeune épouse le jour de leur mariage, il  
fallait la quitter. Rien n'était plus à lui dans cette  
maison où il laissait toutes ses habitudes et tous  
ses souvenirs !

Pietro égaré ouvrit les bras comme s'il eût voulu  
embrasser les murs et tout ce qu'il allait abandon-  
ner ; mais en se refermant ces bras rencontrèrent  
Margarita qui tenait son enfant.

— Venez ! s'écria-t-il ; venez, mes seuls, mes  
vrais trésors ! puisque vous me restez, je n'ai rien  
perdu.

Et il sortit en les tenant pressés sur son cœur.  
Cependant l'effort avait été trop grand ; à quel-  
ques pas du seuil il s'arrêta, se laissa tomber sur  
un tertre de gazon, et tourna les yeux vers sa de-  
meure.

Margarita s'assit en silence à ses pieds, avec

cette muette résignation que trouvent les femmes  
dans les douleurs sans remède.

Oh ! qui peut dire ce qui se passa alors dans le  
cœur de Pietro ?

Jusqu'à ce moment sa vie avait été pure de toute  
mauvaise action, jamais la calomnie elle-même  
n'avait osé le toucher de son souffle, et cependant  
tout avait tourné contre lui : le sort avait fait un  
mendiant de l'homme laborieux, aimant et géné-  
reux, et avait enrichi de ses dépouilles un lâche  
méprisé de tous.

Qu'était-ce donc qu'un monde où la vertu n'était  
rien, et où les bons devenaient la proie des mé-  
chants ?

Oh ! quels doutes devaient entrer dans un esprit  
simple, en face de telles iniquités ! comme ses  
mains croisées avec rage devaient se lever vers le  
ciel pour invoquer la justice de Dieu !

Hélas ! le premier et le plus dangereux poison  
du malheur est le doute !... Mais après ce premier  
vacillement les âmes bien faites reprennent leur  
attitude ; et l'on comprend que la force elle-même  
ne peut avoir qu'une base solide, la patience !

Pietro voyait transporter hors de sa maison des  
meubles qui tous lui rappelaient une habitude ou  
une affection : c'était le banc où il s'asseyait avec  
Margarita et sa fille sur ses genoux, un lit où sa  
mère était morte, le miroir dont sa femme se ser-  
vait jeune fille.

Tout cela s'entassait sous ses yeux, et déjà la  
vente commençait.

Déjà des voisins avides de profiter de sa ruine  
achetaient à bas prix ces souvenirs, et chacun  
d'eux emportait comme un lambeau de sa vie ;  
quand tout-à-coup les enchères furent suspendues.

Il se fit un mouvement dans la foule qui se pres-  
sait à la porte de la maison, et l'on sembla s'inter-  
roger comme s'il s'était passé quelque chose d'ex-  
traordinaire.

Deux villageois passèrent rapidement près de  
Pietro.

— Pedrill'a ordonné d'avertir le comte de Cor-  
sino, dit l'un d'eux.

— Que se passe-t-il donc ? demanda Pietro.  
Mais les villageois étaient déjà loin et ne l'enten-  
daient plus.

Après avoir hésité quelque temps, le paysan se  
leva et s'approcha de la foule.

Dans ce moment le comte de Corsino arrivait ;  
Pietro entra avec lui dans la maison.

— Venez, signor comte ! s'écria Pedrill ; nous  
avons découvert ici des peintures extraordinaires  
et que nous avons voulu vous montrer avant d'y  
toucher.

On le conduisit aussitôt dans le lieu obscur où  
avait été caché le proscri, et Pietro suivit ses pas.

Alors, à la clarté des torches que l'on avait allu-  
mées et qui répandaient dans cet étroit réduit une

vive lumière, le paysan aperçut pour la première  
fois de grandes figures qui couvraient les cloisons  
et les murs.

La plupart n'étaient que grossièrement ébau-  
chées ; mais il y avait tant de hardiesse dans le trait,  
tant de fierté et de puissance dans les poses, qu'il  
était impossible de ne point reconnaître la main  
d'un maître.

Le comte de Corsino s'arrêta avec un cri d'ex-  
tase devant cette merveilleuse composition ; c'était  
un connaisseur habile, et qui avait consacré une  
partie de son immense fortune à se former une  
galerie de tableaux qui passait pour une des plus  
riches de l'Italie.

— Pietro, dit-il en apercevant près de lui le  
paysan qui contemplait avec stupéfaction les esquis-  
ses dont les murailles étaient couvertes, depuis  
quand possèdes-tu ce trésor ?

— En vérité, je l'ignore, signor comte ; car je  
vois comme vous ces dessins pour la première fois.

Corsino regarda de nouveau avec attention ces  
admirables ébauches, et s'écria :

— Par le ciel ! il n'y a en Italie qu'un seul pein-  
tre qui ait pu dessiner ces figures, et ceci est de  
Salvator Rosa.

— C'était en effet son nom, murmura le paysan.

— Que veux-tu dire ?  
Pietro regarda autour de lui ; voyant qu'il était  
seul avec Pedrill et le comte de Corsino, il raconta



Toutes les invitations pour le bal de l'Élysée, au nombre de 4,800, ont été lancées.

Les demandes auxquelles il n'a pas été possible de répondre cette fois, car elles ont atteint le chiffre extraordinaire de 23,400, seront reportées au prochain bal.

A propos du 21 janvier, voilà en quels termes choisis s'exprime le *Peuple* :

« Voilà les bêtises qui recommencent !  
Ce qui nous rappelle ce titre d'une revue qui eut son heure de célébrité, c'est la publication par les journaux religieux de l'annonce d'un service funèbre en l'honneur du 84<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Louis Capet, qui sera célébré le 21 janvier à la chapelle dite expiatoire.

La première messe, dit la lettre d'invitation, sera célébrée dans le lieu même où restèrent déposés, pendant vingt-et-un ans, les corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette. »

Suivent une vingtaine de lignes d'ignominies à l'adresse de l'auguste assassiné. Puis le *Peuple* continue ainsi :

« C'est sur le lieu de cette fameuse découverte, non moins miraculeuse que celle de la sainte ampoule, que l'on verra, le 21 de ce mois, s'agenouiller les descendants de Philippe-Egalité et les fils dégénérés des régicides de 1793, enrichis et convertis ; qu'on les entendra glorifier un condamné justement frappé par le tribunal le plus auguste de France, pour avoir conspiré avec les rois, ses cousins, l'invasion et la ruine de Paris. »

Et ces gens-là voudraient nous faire aimer la République !... Brrr !

On lit dans l'*Echo universel* :

« Fête intime, hier soir, au sein de la famille d'Orléans, à l'occasion du 53<sup>e</sup> anniversaire de son chef, Henri-Eugène-Philippe d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.

De plus grandes et brillantes fêtes se préparent à cette occasion au château de Chantilly. »

Jusqu'ici, nous avons cru que le chef de la famille d'Orléans était M. le comte de Paris. Nous serions-nous trompés ?

Plusieurs journaux ont publié une note relative au prince impérial qui devait, disait-on, venir à Paris pour tirer au sort. Cette question a été, il est vrai, discutée dans l'entourage du prince impérial, mais elle a été résolue négativement. C'est le maire de l'arrondissement où le prince a été inscrit qui tirera au sort en son nom.

(Correspondance universelle.)

Pendant que le conseil municipal et radical de Paris s'applique avec un soin minutieux à poursuivre la réalisation d'une am-

nistie « pleine et entière » pour les condamnés de la Commune et emploie les deniers des contribuables à doter les familles de ces malheureux insurgés, le conseil municipal et non moins radical de Marseille s'amuse à peupler la vieille cité phocéenne de monuments républicains.

Il se propose de décider l'érection de la statue de la *Marseillaise* sur la place de la Bourse, la statue de la République sur la colonne de la Bibliothèque, et la statue de la Liberté dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville.

Si, après cela, Marianne n'est pas contente, elle sera bien difficile.

Les feuilles républicaines, notamment la *République française*, sont indignées de l'allocation prononcée par M<sup>r</sup> Mabile, évêque de Versailles, à l'occasion des prières publiques ordonnées par la Constitution.

Voici le passage de son allocution principalement incriminé par les républicains :

« La démocratie, puisqu'il faut en parler, la démocratie vraie, moins les vices et les défauts qui la rendaient toujours dangereuse, souvent terrible chez les anciens, est la conséquence de la transformation radicale, universelle, opérée dans le monde par la doctrine de l'Évangile. Fille émancipée par l'onction du baptême, n'ayant plus à maudire les chaînes de la servitude, mais éclairée et soumise en tout à l'autorité légitime, la démocratie a trouvé sa place au soleil. Elle a eu ses droits, son rôle, ses devoirs dans le gouvernement de l'Église.

C'est donc comme élément chrétien qu'elle est entrée dans les Constitutions civiles, non pour y absorber à son profit les lois qui sont au-dessus d'elle, mais pour s'y harmoniser avec les principes d'ordre et de sécurité.

Quoi qu'il en soit, la question soulevée est formidable ; elle porte notre avenir. Devenue la puissance du jour par des événements et des circonstances qu'il n'est pas de notre sujet d'énumérer, la démocratie a devant elle deux voies. Il n'y a pas de milieu, il faut qu'elle s'engage dans l'une ou dans l'autre.

Que si elle prétend ne relever que d'elle-même ; que si, reniant son origine, elle renonce à l'élément chrétien pour aller s'abreuver aux sources empoisonnées de l'athéisme ; que si elle se laisse diriger et dominer par une certaine presse qui se donne la triste mission de nous calomnier odieusement chaque jour, et de verser à pleines mains les outrages et les blasphèmes sur tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus vénérable, que fera-t-elle ? A quoi aboutiront ses efforts ? Comment finira-t-elle ? Je n'ose le dire. Un homme d'État dont le témoignage ne saurait vous être suspect vous l'a dit en termes qu'on n'a pas oubliés.

Eh bien ! cette puissance du jour se pose et s'affirme nettement ; qu'elle nous dise en toute sincérité où elle prend ses inspirations et ses règles de conduite ; qu'elle

respecte nos croyances et nos traditions ; qu'elle sache que tout ce que l'on fait contre les œuvres de Dieu et des siècles est nul de soi ; qu'elle nous prouve par ses actes qu'elle est dans la voie de la vérité et de la justice ; qu'elle nous montre, en un mot, au milieu des flots courroucés, l'arche de salut ; nous l'acclamerons avec transport : non-seulement nous serons avec elle, non-seulement nous lui viendrons en aide par nos prières, mais encore par tous les dévouements, par tous les sacrifices qu'elle nous demandera. Nous la remercierons mille et mille fois de tout ce qu'elle aura accompli pour le relèvement, pour la gloire, pour le bonheur de notre chère France. »

Une épidémie honteuse règne actuellement sur le journalisme républicain de Paris. L'exploitation du scandale s'y poursuit avec un cynisme dont on laissait jadis le monopole à la basse presse à laquelle on ne répondait que par le silence du mépris.

Aujourd'hui les journaux eux-mêmes qui pourraient trouver ailleurs des éléments de succès estiment que l'argent n'a pas d'odeur et se livrent sans pudeur à cette spéculation.

Pour n'en citer qu'un, l'*Événement* annonce avec grande pompe qu'il va reproduire avec détails les procès des trois prêtres infâmes qui se sont rencontrés depuis le commencement de ce siècle, où le sacerdoce a fourni plus de héros et plus de martyrs qu'aucune autre classe de la société et qu'aucune autre époque du monde. Mais les républicains ne veulent retenir que les noms de ces trois infâmes, et ce sont ces trois noms qu'ils livrent en pâture à la foule.

Nous ne nous étonnons point de ce procédé de polémique déloyale employée contre la religion catholique. Elle est familière à ses ennemis et ne sert qu'à démontrer leur mauvaise foi et la pauvreté de leurs moyens. Mais nous ne saurions protester avec trop d'indignation contre cet outrage permanent qui est fait à la morale publique. Un journal qui s'en rend coupable se déshonore et ne travaille guère à relever le prestige du gouvernement qu'il a la prétention de soutenir.

On lit dans la *Défense* la note suivante :

On nous communique une chanson qui a obtenu dernièrement un vif succès auprès du public spécial qui fréquente les cafés-concerts. La chose est intitulée : *A l'abbatoir !* refrain satirique ; elle a été tolérée par l'administration et chantée à l'Eldorado et à Ba-ta-clan :

Pour soutenir l'honneur de la France,  
Nos soldats partaient pleins d'espoir ;  
Mais des lâches vendus d'avance  
Les ont rendus au désespoir.

(Parlé.) Quand on pense que c'est par la faute de pareils... misérables que la fine fleur de la jeunesse de tout un pays est allée...  
(Tristement.) A l'abbatoir ! (bis.)  
Nos frères ont fait leur devoir ;  
(Énergiquement.) Mais j'voudrais voir  
Leurs chefs s'asseoir  
A l'abbatoir ! (bis.)

Et plus loin :  
Lorsque quelque tyran le ruine,  
Peuple, ouvre l'œil, car ton devoir  
C'est de couper l'mal dans sa racine,  
Conduis-moi ça sans l'émouvoir  
A l'abbatoir ! (bis.)  
Ça coupe les abus du pouvoir.  
Il faut savoir  
Fair ton devoir  
A l'abbatoir ! (bis.)

Nous épargnons à nos lecteurs les obscénités que contient cette chanson.

On nous dit que les « artistes » qui interprètent ces ignobles refrains, rappelés par le public, ajoutaient quelques couplets encore plus séditieux et non soumis à la censure.

Nous nous demandons pourquoi la censure, qui a toléré les couplets que nous avons cités, aurait jeté le moindre veto sur le reste. Nous cherchons aussi ce que les auteurs auraient pu imaginer de plus criminel.

Il est donc admis qu'en chansons et dans les cafés-concerts, sous l'administration actuelle, il est permis d'insulter nos généraux, et de renouveler les appels à l'assassinat qui firent la fortune du *Mot d'ordre*.

On lit dans la *République française* :

« M. de Bonadona, ce maire de Cavillon qui laissait si paisiblement transformer sa petite ville en coupe-gorge, a été révoqué. »

Cette phrase ridicule se ressent trop des terreurs éprouvées par M. Gambetta. Nous engageons la *République française*, dans l'intérêt même de son patron, à se méfier des impressions de l'ex-dictateur, fort disposé à croire à des dangers imaginaires. Lors du légendaire charivari, la petite ville de Cavillon n'a pas plus été « transformée en coupe-gorge » que le chemin de fer n'était coupé entre Beaugency et Orléans, en décembre 1870, lorsque M. Gambetta, devant les uhlands plusieurs heures à l'avance, faisait faire machine en arrière et mettait sa précieuse personne en sûreté, à Tours d'abord, puis bientôt à Bordeaux.

La *Guyenne* publie une lettre contenant de touchants détails sur la fin chrétienne de M. Sansas, député radical de Bordeaux.

La princesse Charles de Prusse, sœur de l'impératrice d'Allemagne, est morte mercredi matin.

Une préfecture difficile à gérer.

On nous assure de Berlin que M. de Puthkame, président (lisez préfet) de la Lorraine, va avoir son changement. Il était le septième fonctionnaire chargé de ce poste depuis l'annexion de la Lorraine à l'Allemagne.

Sept changements de préfets en six ans ! Et dans le pays jadis le plus facile à administrer de France et de Navarre !

à celui-ci tout ce qui s'était passé, comment il avait recueilli un partisan de Mazanet, et le long séjour de proscrit dans cet endroit caché.

Quand il eut achevé :  
« Plus de doute, dit le comte, ces dessins sont du grand Salvator ! Pietro, je paie tes dettes et je t'achète ta maison. Mais pars sur-le-champ ; car on saura que tu as donné asile à un proscrit, et tu serais inquiété.

Le soir même, Pietro, muni d'une forte somme, suivait joyeusement, avec sa femme et sa petite Laura, la grande route de Milan.  
(Magasin pittoresque, tome v.)

### Volontariat d'un an.

Sous forme de conseils d'un père à un fils, quelques jolis vers d'actualité, puisque le volontariat d'un an est aujourd'hui dans toute sa fleur. Nous les empruntons au *Courrier de la Gironde* :

Enfant, te voilà volontaire.  
Dans le court espace d'un an,  
Pour faire un vaillant militaire,  
Il faut du cœur et de l'élan.

Tu croyais l'étude finie  
Quand deux fois tu fus bachelier ?  
Eh bien ! c'est la philosophie  
Que tu redoubles, cher troupierv

Cette étude, elle fortifie.  
Du bachot c'est le complément.  
Il est des leçons, dans la vie,  
Que l'on n'apprend qu'au régiment.

Sois soumis. Que l'obéissance  
Te trouve au devoir toujours prêt.  
Qui suit obéir, dès l'enfance,  
Saura commander, homme fait.

Respecte tes chefs de tous grades,  
Du colonel au caporal.  
Sois bon pour tous tes camarades,  
Car le plus humble est ton égal.

Veille avec soin sur ta tenue  
Correcte et toujours en état :  
Sur les rangs, comme dans la rue,  
C'est un bon point pour le soldat.

La propreté la plus sévère  
Doit relever ton fournement.  
Sur l'uniforme la poussière  
Ne doit pas rester un moment.

Mange à ta faim. Si l'ordinaire  
A tes vingt ans ne suffit pas,  
Tu pourras, chez la cantinière,  
Compléter ton frugal repas.

Le vin est chose salutaire  
Autant qu'on n'en abuse pas.  
Dans une marche militaire  
Il ranime et soutient le pas.

Donc, bois du vin. J'admets la goutte  
Parfois, pour un réel besoin,  
Lorsque, sac au dos, sur la route,  
La halte ou l'étape est trop loin.

Au régiment pensionnaire,  
Conserve la tradition  
Du cher pensionnat Saint-Pierre,  
Que le bien soit ta passion.

Que le souvenir de ta mère  
A ton cœur soit toujours présent !  
Pense, quelquefois, à ton père,  
Ce vieux fourrier qui t'aime tant.

Dans la famille militaire  
Garde de Dieu le sentiment.  
Ne désapprends pas la prière,  
La prière, mon cher enfant,

C'est le roc sur lequel se brise  
Le flot qui porte le remords,  
C'est le baume qui, dans la crise,  
Réconforte et l'âme et le corps.

Sursum corda ! Travaille ferme,  
A ta famille fais honneur ;  
Tu trouveras, au bout du terme,  
Estime, affection, bonheur.

Et quand, ta tâche terminée,  
Tu reviendras vers nous galement,  
Sache bien qu'après cette année,  
Je compte embrasser un sergent.

Nous croirions laisser ces vers incomplets, si nous n'y ajoutions pas les lignes suivantes, qui serviront à caractériser l'institution et que nous appellerons modestement revers de la médaille :

Léon fait son volontariat en province. Dernièrement, il adresse à son père la note de ses dépenses ordinaires, ainsi détaillées :

POUR QUINZE JOURS.	
Bougies,	2 fr. 50
Leçons de musique,	3 »
Concierge,	4 »
Restaurant,	150 »
Café,	90 »
Dentiste,	7 »
Blanchisseuse,	94 »
350 fr. 50	

L'excellent père s'empresse de lui envoyer un bon de la somme, qu'il fait accompagner de la lettre suivante :

« Mon cher enfant,  
Épargne-toi les détails et abrège en mettant tout simplement :

« Un champ de carottes, 350 fr. »



La préfecture du département de la Moselle était l'une des 2<sup>es</sup> classes les plus recherchées, et nous voyons arriver le moment où le gouvernement de Berlin en sera réduit à n'envoyer à la présidence de la Lorraine que les fonctionnaires en disgrâce.

### Etranger.

Le correspondant du Times à Calcutta télégraphie à ce journal, en date du 17 janvier :

« La famine, dans le Deccan, prend un caractère des plus graves. La récolte a complètement manqué dans un des districts de Bombay, celui de Sholapour; deux autres districts, à savoir : le Kalador et le Dharwar, sont presque aussi maltraités, et le manque de récolte va causer une grande détresse dans Khandish, le Namick, l'Ahmednagar, la Peona, le Sattarah et le Belgaum. L'organisation d'immenses ateliers d'assistance a été sanctionnée.

« Environ 287,000 individus vivent de leur travail dans les ateliers à Bombay. Le gouvernement ne porte aucune atteinte à l'industrie privée, qui apporte sur le marché de la place de forts approvisionnements de grains. Le montant total de la perte de revenu et de ce que l'on dépense pour entretenir les ateliers de travail à Bombay dépassera probablement deux millions sterling. Les choses vont encore plus mal à Madras. Les moussons du sud-est et du nord-est ont fait faute, ce qui a produit la famine dans douze districts.

« D'immenses ateliers de secours y ont été organisés et procurent du travail à un millier de malheureux. Outre ce nombre, beaucoup d'autres individus reçoivent des secours de la charité privée. Il est probable que ce qu'il en coûtera à l'Etat dans la présidence de Madras s'élèvera à plus de quatre millions sterling.

« Il règne aussi une grande détresse dans les districts de Mysore et dans la partie sud du territoire du Nizam. Sir Richard Temple a été envoyé en mission spéciale pour visiter les districts atteints et conférer avec les gouvernements locaux, et pour présenter un rapport direct qui sera envoyé au gouvernement suprême. Sir R. Temple est parti de Delhi pour se rendre directement dans le Deccan, emmenant avec lui, comme secrétaire, M. Bernard, qui agissait aussi comme secrétaire pendant la famine du Bengale, il y a trois ans. »

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Le bruit s'est répandu hier que M. le curé de Cornillé, arrondissement de Baugé, aurait été assassiné dans son presbytère, à coups de hache. L'assassin serait un ancien domestique que ce vénérable curé avait dû chasser de chez lui. Ce serait donc une vengeance. D'après le Patriote, le vol aurait été le mobile du crime : 1,400 fr. auraient été enlevés après l'assassinat.

Le coupable, dit notre confrère d'Angers, a été arrêté près de Segré.

**Patiters.** — On lit dans le Journal de la Vienne :

Nous avons le regret d'apprendre que l'état de M<sup>me</sup> veuve Grégoire, une des malheureuses victimes du drame de la voie d'Accession, s'est aggravé, par suite d'une fluxion de poitrine qui s'est déclarée. Quant à la jeune servante, elle va beaucoup mieux et paraît être hors de danger.

**Nantes.** — Dans son audience du 16 courant, le tribunal correctionnel de Nantes a jugé trois jeunes gens de Rezé qui avaient roué de coups un jeune homme de Bouguenais et les a condamnés : Baucher, à quinze jours de prison ; Farineau, à un mois ; Sorin, à trois mois.

Ce dernier, qui a déjà subi quatre condamnations, avait aggravé sa faute en bousculant M. le vicairé de Rezé qui l'avait rencontré sur la route à la suite de la rixe.

Il paraît que M. le ministre de l'intérieur vient d'envoyer à tous les préfets une circulaire les invitant à dresser immédiatement une liste exacte de tous les journaux

de leurs départements actuellement en cours de publication : feuilles politiques ou non politiques, revues, etc. Cette liste devra être ensuite envoyée au ministère de l'intérieur.

Un agriculteur de la Boussée-d'Availles (Vienne) donne l'explication de la douce température dont nous jouissons. La voici :

« La température exceptionnelle que nous avons en ce moment, et dont on s'étonne, se produit tous les huit ans, les observations le prouvent ; elle est occasionnée par la planète Vénus, dont la conjonction inférieure a eu lieu en juillet et qui brille encore le matin avant le lever du soleil.

« Pendant sa révolution autour de cet astre, Vénus échauffe à une très-grande distance, comme réflecteur des rayons solaires, l'espace éthéré dans lequel elle se meut ; et comme la Terre la suit dans ces régions célestes depuis le mois de juillet, son atmosphère en ressent l'effet calorifique. »

Le Rappel donne la nomenclature des années pendant lesquelles l'hiver a été d'une douceur exceptionnelle :

En 1483-84, les arbres fruitiers étaient en fleur en décembre, et la vigne en février ; malheureusement, la guerre des Pastoureaux était déjà commencée, et une grande partie des récoltes fut détruite ; quoi qu'il en soit, on cueillit les fruits au mois de mai, et l'on fit vendange à la fin de juillet.

En 1288-89, à Noël, dit un auteur allemand, les enfants vendaient, dans les rues de Cologne, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin ; il y avait des bluets en février, et en avril la vigne était en fleur sur les coteaux de la Moselle.

En 1572, les arbres étaient couverts de feuilles au mois de janvier, et les enfants dénichaient les petits oiseaux le mois suivant.

En 1624, en février, tout était en fleur ; on était au cœur du printemps.

En 1658-59, ni neige, ni gelée.

En 1782-83, vers la fin de décembre, la chaleur était extraordinaire ; il y eut des orages comme au mois d'août, et, en janvier, tout était fleuri comme au mois de mai.

En 1821-22, température d'une douceur extrême. Il y avait des pois en fleur au mois de décembre, et les seigles étaient rentrés avant la Saint-Jean. La récolte en vins de cette même année fut l'une des plus remarquables de notre siècle.

1857-58 fut également une année privilégiée.

Depuis le 15 janvier, la liste électorale politique et la liste électorale municipale sont tenues à la disposition des électeurs, qui doivent vérifier, à leur mairie, s'ils sont inscrits sur les deux listes.

Vingt jours sont donnés pour cette vérification, du 15 janvier au 4 février.

### Publications de mariage.

Armand-Henri Bodin, lieutenant au 7<sup>e</sup> dragons, de Durfal, en garnison à Paris, et Pauline-Eugénie Trudeau, sans profession, de Saumur.

Louis-François Paullet, maréchal-des-logis à l'Ecole de maréchalerie, de Saumur, et Anna-Pétronille Baraillé, couturière, même ville.

Louis Amossé, camionneur, de Messac (Ille-et-Vilaine), et Louise-Clavie Graveron, couturière, de Saumur.

Victor Gavet, gendarme à cheval, de Saumur, et Léonie Larue, sans profession, de Souzay.

Paul-Victor Joreau, tourneur, de Saumur, et Marie-Estelle Bigot, sans profession, même ville.

Louis Breton, cocher, d'Allonnes, et Anne Harsard, domestique, de Saumur.

### Faits divers.

Nous apprenons la mort de M. le marquis de Nicolai, qui a succombé à soixante-sept ans, à une maladie de cœur.

M. le marquis de Nicolai jouissait d'une

très-grande autorité parmi le monde des chasseurs, dont il était un fervent adepte. Ennemi déclaré du braconnage, il avait eu l'idée de se placer à la tête d'une société qui fonctionne et dont le but est d'empêcher les voleurs de gibier de se livrer à leur industrie destructive.

Les obsèques de M. le marquis de Nicolai ont eu lieu hier vendredi, à l'église Saint-Augustin, à Paris.

Un terrible accident vient de se produire à la gare d'Aix. Nous empruntons au Courrier du Centre les détails suivants :

Au moment où un train de ballast venait de se mettre en marche, l'un des ouvriers employés au chargement, qui était en retard, se précipita sur la voie pour le rattraper. Il était parvenu à le rejoindre et il allait escalader l'un des wagons, lorsqu'il fut précipité, par l'effet de la vitesse acquise, sous les roues qui le broyèrent depuis le milieu des jambes jusqu'au tronc.

Ce malheureux a eu la force de pousser des cris, et lorsqu'on est accouru auprès de lui, il a demandé à boire, puis il a vivement sollicité l'assistance de M. le curé, qui est accouru et lui a donné les secours de la religion. En entendant les exhortations du prêtre, le mourant lui embrassait les mains. Les autorités, averties immédiatement, sont accourues sur les lieux et ont pu entendre ses dernières paroles.

On écrit à l'Aube, de Troyes :

« Grâce non seulement aux belles journées, mais surtout aux nuits tièdes de ces jours derniers, les pâquerettes, les navettes, les sauges jaunes émaillent nos champs comme au mois de mai.

« Il y a plus : un bûcheron m'a apporté hier une branche de chêne, qui est l'essence forestière la plus tardive de nos bois, et dont les bourgeons, complètement ouverts, laissent voir des feuilles bien conformées et longues de plusieurs centimètres, telles qu'on les voit ordinairement au mois de mai. J'ai dans mon jardin des sureaux dont les feuilles sont arrivées à leur complète croissance, c'est à dire mesurant de 15 à 20 centimètres. »

Les journaux de la Suisse allemande parlent à l'envi des fleurs que l'on cueille partout comme en plein printemps. Le Tagblatt de Bienne dit, entre autres, que l'on a envoyé à sa rédaction un bouquet ne contenant pas moins de seize espèces de fleurs des champs. L'Emmenthaler-Blatt ne parle pas seulement de fraisiers en floraison, mais de fraises mûries par le soleil de janvier.

### LA CATASTROPHE D'ASHABULA.

Les journaux des Etats-Unis nous apportent des détails complets sur l'épouvantable accident de chemin de fer survenu à Ashabula :

Vendredi soir, un train express partant de New-York pour la côte du Pacifique s'approchait de la station d'Ashabula, dans le nord de l'Ohio.

Depuis deux jours, la neige était tombée à gros flocons ; de plus, un vent violent soufflait du lac Erié que côtoyait la ligne, et ce soir-là il faisait un froid comme on en éprouve rarement dans ces régions.

La marche du train, composé de sept voitures traînées par deux locomotives, avait été retardée par suite de l'accumulation de la neige sur les rails, et, comme le train approchait d'Ashabula, les mécaniciens, trouvant la voie un peu déblayée, s'efforcèrent de rattraper le temps perdu en doublant la vitesse.

Tout près de la station, à l'est, se trouve un pont d'environ 150 pieds de longueur, suspendu à une hauteur de 69 pieds sur une crique formée par le lac Erié ; cette crique avait une profondeur d'eau de 6 pieds.

Ce pont était composé d'un grand nombre de madriers croisés et s'étendant du sommet à la base. Ces madriers étaient reliés par des barres de fer, et le tout reposait sur des piles plongeant dans la baie.

Les rails étaient mis sur des traverses par les interstices desquelles le regard pouvait sonder la profondeur de l'abîme.

Avant de s'engager sur le pont, comme avant d'atteindre la station, le train ralentit sa vitesse.

Toutefois, il s'était à peine avancé à une certaine distance sur le pont que les rails et la charpente cédèrent, et les voitures et les locomotives furent précipitées dans la crique, dont la surface était non-seulement gelée, mais encore couverte d'une neige épaisse. Les voitures, déjà mises en pièces, furent jetées les unes sur les autres.

Quelques-uns des voyageurs furent brûlés, d'autres gelés, d'autres enfin noyés. Les cadavres retirés jusqu'à présent étaient défigurés et mutilés à tel point, qu'on n'a pu encore en constater l'identité.

Sur les 175 voyageurs qui composaient ce train, une centaine environ ont péri, 60 sont dangereusement blessés ; en somme, il n'en est pas qui n'aient été plus ou moins gravement atteints.

Cette scène devait avoir quelque chose d'inférieur. Là, l'incendie des débris du train, jetant des lueurs sinistres vers un ciel gris et sans étoiles et se reflétant dans la glace et l'eau ; ici, la neige fondue et la glace brisée laissant voir le fleuve ; tout autour la neige ; les victimes gémissant, poussant des cris de détresse et périssant avant qu'on eût le temps d'accourir ; de plus, la tempête sévissant jusqu'à une heure le jour suivant et empêchant le secours d'arriver avant cette heure de Clevedand : on ne peut s'imaginer ce qu'il y avait d'horrible dans cette situation.

Clevedand est à 50 milles environ du théâtre de ce sinistre.

Pour les articles non signés : P. Godet.

### Chronique Financière.

Bourse du 19 janvier 1877.

Le public arrivait à la Bourse animé de dispositions peu favorables. On a soutenu puis relevé les cours à coups d'escomptes. Les spéculateurs qui mènent le marché font des efforts inouïs pour empêcher le mouvement de recul justifié par l'état des affaires d'Orient. La situation de place est telle que si, d'ici à la liquidation, il survenait des ventes de portefeuilles un peu importantes, la baisse se ferait avec une impétuosité irrésistible. Les réalisations des acheteurs ne trouveraient de contre-partie qu'après une réaction de plusieurs unités. Les optimistes ont beau affirmer que la rupture de la conférence ne conduit pas forcément à la guerre, ils trouvent peu de gens assez crédules pour se laisser entraîner à acheter aux cours actuels. Les valeurs internationales sont lourdes ; il y a des offres suivies sur les titres allemands. Les valeurs ottomanes sont loin des cours auxquels on les avait poussées lorsque l'on faisait courir le bruit, fort invraisemblable, et du reste démenti par l'événement, d'une heureuse issue des travaux de la conférence. Les actions du Crédit foncier et les obligations égyptiennes sont très-faibles. La gravité de la situation politique n'est pas de nature à leur rendre des acheteurs, il y a eu une véritable panique sur les actions des Tramways.

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 22 janvier 1877.

Le plus grand succès de l'année (200 représentations)

### LES DOMINOS ROSES

Comédie en 3 actes, par MM. Delacour et Hennequin.

DISTRIBUTION : Beauvissou, rentier, MM. G. Simon. — Georges Duménil, avocat, Servat. — Paul Aubier, courtier de commerce, Moreau. — Henri, étudiant, Dubroni. — Philippe, Gacou. — Germain, domestique, Guiraud. — Premier garçon de restaurant, Lassalle. — Marguerite, femme de Georges, M<sup>me</sup> Joissant. — Angèle, femme de Paul, Servat. — M<sup>me</sup> Beauvissou, Angé. — Hortense, femme de chambre, Vauthier. — Fédora, artiste des Variétés, G. Leroy. — Deuxième garçon de restaurant, M. Chauvier.

La scène se passe à Paris, aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> actes, chez M. Duménil ; au 2<sup>e</sup> acte, au Buffet de l'Opéra.

Le spectacle commencera par :

### LA JOIE FAIT PEUR

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M<sup>me</sup> Emile de Girardin.

DISTRIBUTION : Adrien, MM. Veuillet. — Noël, Servat. — Octave, Dubroni. — M<sup>me</sup> des Aubiers, M<sup>me</sup> Verteuil. — Blanche, E. Simon. — Mathilde, Servat.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> TRUAU, rue de la Comédie.

L'Univers illustré a commencé, la semaine dernière, la publication d'une série de contes et de dessins inédits, par Henry Monnier. Dans le même numéro, magnifique planche en double format, représentant la conférence à Constantinople, portraits des ambassadeurs, etc., etc.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	71	60		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	695			Canal de Suez, jous. janv. 70.	660		1 25
4 1/2 % jouiss. septembre.	102	50		Crédit Mobilier	138	75	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	547	50	12 50
5 % jouiss. novembre.	108	50		Crédit foncier d'Autriche	480			Société autrichienne, j. janv.	482	50	
Obligations du Trésor, l. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août.	380		5	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	382			Est, jouissance nov.	622	50		Orléans	331	75	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505		50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	1015			Paris-Lyon-Méditerranée.	328		
1865, 4 %	510			Midi, jouissance juillet.	770			Est	328	75	
1869, 3 %	387			Nord, jouissance juillet.	1270			Nord	332	50	
1871, 3 %	367	50	2	Orléans, jouissance octobre.	1065		10	Ouest	329		
1875, 4 %	496		50	Ouest, jouissance juillet, 65.	685		3 75	Midi	327		
Banque de France, j. juillet.	3540			Vendée, 250 fr. p. jous. juill.				Deux-Charentes	393		
Comptoir d'escompte, j. août.	670		10	Compagnie parisienne du Gaz.	1340			Vendée	233	50	
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	325		6 25	Société Immobilière, j. janv.	16	50	50	Canal de Suez.	529		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	382	50	2 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	367	55	7 50				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	620										

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 25 décembre).**

**DEPARTS DU SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 18 minutes du matin	express-poste.	(s'arrête à Angers)
6 — 45 — —	omnibus-mixte.	
9 — 1 — —	omnibus-mixte.	
1 — 36 — —	soir.	
4 — 10 — —	express.	
7 — 15 — —	omnibus.	(s'arrête à Angers)
10 — 37 — —	express-poste.	

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	omnibus-mixte.

Lettres d'Angers, qui s'arrêtent à Saumur, arrivent à 6 h.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A. L'AMIABLE.  
Ensemble ou séparément.  
Commune de Dampierre, rue de l'Eglise.

**CLOS DE VIGNE**  
Anci de fruitiers.  
Contenant 1 hectare 22 ares, avec petite maison.  
A la suite dudit clos et ruelle des Caves, 22 ares de vigne;  
Au Petit-Jeu 12 ares de vigne, clos sur la rue de l'Eglise;  
Ces vignes ne gèlent jamais.  
Rue Morains, maison et dépendances, jardins, cave avec pressoir et cuve en pierres;  
Le tout en très bon état.  
Facilités pour les paiements.  
S'adresser à M. LHERMITTE, rue Saint-Jean, ou audit notaire. (51)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A. L'AMIABLE.

- 1<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, sur les Ponts, rue Sensier.
- 2<sup>o</sup> Une autre maison, à la Croix-Cassée, commune de Saint-Lambert.
- 3<sup>o</sup> Un jardin, au même lieu, affilé de rangées de vigne, contenant 16 ares 50 centiares.
- 4<sup>o</sup> Un quartier, au même lieu, contenant 16 ares 50 centiares.
- 5<sup>o</sup> Un portion de bois, au Marécage, même commune, contenant 46 ares 87 centiares.
- 6<sup>o</sup> Et un autre jardin, au canton des Rivières, même commune, contenant 5 ares 50 centiares.

Facilités de paiement.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, ou à M<sup>e</sup> veuve VALLET, à la Croix-Verte, propriétaire desdits biens.

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance le 24 juin 1877.

**UNE BOULANGERIE**  
Située au bourg de la commune de Brézé.  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. CHEVALIER-CLAVEAU, propriétaire à Brézé, soit audit M<sup>e</sup> SANZAY, notaire.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1878.

**MAISON**  
Très-propre au commerce.  
Précédemment occupée par M. Gilbert Fauvel et formant l'angle de la rue de la Comédie et de la rue de la Cour-Saint-Jean.  
S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (14)

**BANQUE NATIONALE SOCIÉTÉ ANONYME**  
Place Vendôme, A PARIS. Capital : 4,000,000. Place Vendôme, A PARIS.

**TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.**

DEMANDES.		OFFRES.	
6	Eaux de Calais . . . . . 75	2	Act. Soleil (Incendie) . . . . . 6,000
10	Act. Creuzot . . . . . 730	1	Part. Fondation de Suez . . . . . 12,000
3	Act. Soleil (Vie) . . . . . 700	4	Act. Lin Maberly . . . . . 300
13	Obl. Journal le Figaro . . . . . 465	4	Obl. Bouillon Duval . . . . . 465
2	Ann. D'Ind. Ville de Paris . . . . . 10	10	Act. Gironde-Garonne . . . . . 450
2	Act. Banque Lehideux . . . . . 1,100	50	Obl. Tapeltoorn 200 florins . . . . . 240
5	Act. Eaux de Contrexéville . . . . . 550	50	Obl. Tapeltoorn 500 florins . . . . . 240
2	Act. Abbeville (Incendie) . . . . . 450	12	Obl. Charbonn. Roannais . . . . . 30
5	Ann. Des 3 anciens Ponts . . . . . 750	40	Obl. Méridon à Dives . . . . . 30
3	Obl. Eaux de Vichy . . . . . 490	20	Act. Almagrera . . . . . 150
20	Obl. Gazréunis . . . . . 35	16	Obl. De la Sologne . . . . . 500
20	Obl. Mondragon . . . . . 600	20	Obl. Forges de l'Ariège . . . . . 525
10	Obl. Forges de l'Ariège . . . . . 500	1	Act. Journal le Conseiller . . . . . 4,500
2	Ann. Pont-Louis-Philippe . . . . . 8,000	23	Act. L'Accident (libér.) . . . . . 325
2	Ann. D'Air à la Bassée . . . . . 1	10	Act. Mines d'argent de Valenar . . . . . 125
2	Ann. D'Arles à Bouc . . . . . 1	1	Obl. Société de l'Apeldoort pour 100 . . . . . 300
2	Ann. Canal des Ardennes . . . . . 1	9	Act. Société métallurgique de l'Ariège . . . . . 1,000
2	Ann. Canal de la Somme . . . . . 1	5	Obl. Hirondelles de Paris . . . . . 385
2	Ann. Navigation de l'Oise . . . . . 60	2	Act. Ville de Florence . . . . . 295
2	Ann. De Roanne à Digoin . . . . . 1	3	Act. Ville de Madrid . . . . . 39
2	Ann. D'Orléans-Loing . . . . . 1	1	Obl. Docks de Saint-Ouen . . . . . 330
2	Act. Du Journal le Temps . . . . . 100	3	Act. Ville de Lille . . . . . 105
2	Bons Liquidation du Canal de l'Oureq à St-Denis . . . . . 1		
2	Bons Liquid. can. St-Martin . . . . . 1		

Cote de la Banque Nationale, soc. anon. Capital : 4,000,000. Place Vendôme, Paris.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A. L'AMIABLE.  
Commune de Vernantes.

**FERME DE BEAUCORNU**  
Près le village de Brigné,  
Comprenant 21 hectares 72 ares.

**LA PIÈCE DE LA GUIMONIERE**  
OU DU CHÈNE-QUANTIN,  
Contenant 3 hectares 6 ares.  
S'adresser à M<sup>e</sup> BOUTIER, rue Beaurepaire, n° 41, ou audit notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

**A VENDRE**  
A. L'AMIABLE.  
LA METAIRIE  
DE  
LA PELLETRIE  
Située commune de Trèves-Cunault,  
Composée de bâtiments, terres labourables, vignes et bois, contenant 56 hectares.  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes. (646)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT.  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 12,  
Occupée autrefois par M. Ferbu, tailleur.  
S'adresser à M. FRAYE père.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1877.  
**LA MAISON**  
DU GRENADIER-FRANÇAIS  
Rue du Puits-Neuf, n° 14, servant actuellement d'auberge.  
On fera tous les changements demandés.  
S'adresser à M. DAVEAU, doreur, même rue, n° 17. (15)

**CAISSE SAUMUROISE**  
**L. LE BRAS, BANQUIER**  
18, Rue Beaurepaire, à Saumur.  
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.  
 Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.  
 Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE AU DÉTAIL**  
DU  
**CLOS DU PAVEMENT**  
Dépendant de la propriété de M. de Messemé, commune de Chacé.  
Ce clos contient : bâtiments d'habitation, caves, cour, jardin et 4 hectares 15 ares environ de terres, avec 110 mètres de façade de terrain propre à construire, sur la route de Saumur à la Motte-Bourbon, vis-à-vis la station de Chacé-Varrains.  
S'adresser, soit à M. GIRAULT, maire de Veniers, soit à M. VOISINE, de Loudun, qui se trouvera, les samedis, en l'étude de M<sup>e</sup> Laumonier, notaire et le dimanche 24 janvier 1877, à Chacé, à la maison de maître de la propriété, soit à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (9)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
LE  
**PARC DE VARRAINS**  
Clos de murs.  
D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite.  
1,061 pieds de chênes taillés.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASSOUREL, négociant à Varrains.

Etude de M<sup>e</sup> RENOU, notaire à Neuilleville.

**ON OFFRE 20,000 FRANCS**  
A PRÊTER  
Sur bonne garantie, pour long terme.  
S'adresser audit notaire. (41)

Le Maire de la commune de Saint-Léger-de-Montbrun prévient les entrepreneurs que, le jeudi 25 janvier 1877, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, dans la salle de la Mairie de Saint-Léger, à l'adjudication des travaux pour la construction d'une école de filles.  
Les devis s'élèvent à la somme de 15,000 francs.  
Les cahiers des charges et devis sont déposés à Saint-Léger-de-Montbrun, chez le Maire, et à Saumur, chez M. Roffay, architecte, rue d'Alsace.  
Le Maire, MESLIER. (50)

**PHTHISIE  
BRONCHITE  
RHUME-TOUX**

**GOUDRON DE GUYOT CAPSULES de GOUDRON**  
(Liqueur concentrée et tirée) de GUYOT

2 fr. le flacon. 2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

**Nombreuses imitations (1)**

Toute personne désirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

Dépôts à Saumur, pharmacies BESSON, PERDRIAU, et dans la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
LE  
**PARC DE VARRAINS**  
Clos de murs.  
D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite.  
1,061 pieds de chênes taillés.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASSOUREL, négociant à Varrains.

**F. LOUTIL**  
Rue Richelieu, 61, PARIS.

200 Chambres à coucher	Palissandre . . . . .	480 f. » c.
75 Bibliothèques, vieux chêne, sculptées	Thuya . . . . .	560 »
175 Salles à manger, vieux chêne, sculptées		250 »
2,500 Chaises, vieux chêne, sculptées, riches		440 »
140 Meubles de salon, bois noir et velours		14 25
300 Chambres à coucher, acajou ou noyer		455 »
300 Meubles de salon, en reps, toutes nuances		320 »
98 Salles à manger, noyer ou acajou		240 »
3,000 Fauteuils crapaud, reps, toutes nuances		195 »
15,000 Chaises noyer, façon acajou ou chêne blanc		39 »
GRAND CHOIX de meubles de tous styles, acajou, noyer, palissandre, bois noir, etc.		5 25

ENVOI FRANCO du catalogue, et envoi, contre remboursement, des marchandises. (386)